

Cinéma

Le 3F2B dépasse ses objectifs avec 12'500 festivaliers

Le nouveau Festival du film francophone Biel/Bienne s'est achevé sur un bilan positif. Sa première édition a attiré plus de public qu'espéré et les organisatrices confirment déjà son retour en 2027.

Régis Mérellat
RJB

Pari réussi pour le 3F2B. Organisé pour la toute première fois à Bienne, le nouveau Festival du film francophone Biel/Bienne a accueilli 12'500 festivaliers, publics scolaires compris, alors que ses organisatrices espéraient initialement franchir la barre des 10'000 participants. Un résultat d'autant plus réjouissant pour l'équipe que la manifestation a été mise sur pied en cinq mois seulement, après l'arrêt du Festival du film français d'Helvétie (FFFH). «Le festival a dépassé nos attentes, notamment aussi en termes de fréquentation», se réjouit Virginie Borel, co-fondatrice du 3F2B. La satisfaction ne tient toutefois pas qu'aux chiffres. «On a vu des visages heureux sortir des salles de cinéma», souligne-t-elle, évoquant également les échanges entre le public et les invités.

Avec 53 films au programme et 18 invités annoncés, cette première édition entendait faire une large place aux discussions autour du cinéma. Un objectif largement atteint, selon Virginie Borel. Lors des rencontres organisées après les projections, les spectateurs sont largement restés dans les salles pour échanger avec les professionnels présents, preuve de l'intérêt du public pour ce genre



Au moment de dresser un premier bilan à chaud, Virginie Borel (ici à droite), co-fondatrice du 3F2B avec, notamment, Edna Epelbaum (à gauche), ne cachait pas sa satisfaction.

de proposition selon l'organisatrice. Le 3F2B souhaitait également affirmer une identité propre, ouverte à la diversité des cinémas francophones tout en restant ancrée dans le bilinguisme du cru. «Il faudra qu'on développe ça à l'avenir, tout en gardant aussi cet ADN du cinéma suisse, français, belge, qui fait aussi le plaisir des spectateurs», explique Virginie Borel.

Une deuxième édition est d'ores et déjà confirmée, du 15

au 19 septembre 2027. Les organisatrices disposeront cette fois d'une année entière pour préparer le festival et tirer les enseignements de cette première expérience. Parmi les ajustements prévus, l'équipe entend notamment renoncer à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour sa bande-annonce, elle qui avait suscité une petite polémique lors de sa sortie. Cet épisode aura toutefois eu le mérite d'ouvrir le dialogue avec

certaines réalisateurs de la région.

«On évitera l'intelligence artificielle, mais on continuera de vouloir faire dialoguer les mondes et les visions et les perspectives parfois différentes», conclut Virginie Borel. Une volonté d'échange que les organisatrices souhaitent d'ailleurs cultiver lors des prochaines éditions, tout en développant davantage l'ouverture du festival à la francophonie.

Les artisans passent au numérique pour leurs autorisations de stationnement

Parking Pour les entreprises artisanales de Bienne, la gestion des autorisations de stationnement passe à l'ère numérique. Lorsqu'ils effectuent des travaux de service, de réparation ou de montage, les professionnels du secteur des arts et métiers ont un besoin quotidien de stationner leurs véhicules utilitaires sur le domaine public, à proximité immédiate de leurs chantiers. Afin de simplifier ces interventions sur le territoire communal, les autorités biennoises viennent de moderniser l'accès aux autorisations officielles.

Concrètement, depuis le 9 septembre 2026, il est possible de commander ces cartes via la plateforme Parkingpay. Les professionnels peuvent désormais demander et obtenir des cartes journalières, hebdomadaires et mensuelles. Ce service concerne spécifiquement la catégorie 7, un outil de travail essentiel qui permet de stationner sans limitation de temps sur l'ensemble des places de la commune, à l'exception des zones à courte durée.

D'après les autorités, la procédure en ligne a été conçue pour offrir plus de flexibilité aux entrepreneurs, leur permettant de soumettre une demande par voie électronique à toute heure. Une fois les pièces vérifiées et validées par l'administration, le système enregistre une autorisation valable pendant 30 jours pour la plaque d'immatriculation concernée. Durant cette période de validité, l'entreprise peut acheter directement ses cartes en ligne selon ses besoins logistiques.

Limitées à trois heures

Sur le plan pratique, le communiqué officiel met en avant des gains de temps très clairs

pour le quotidien des équipes: «Plus besoin de se rendre personnellement au guichet», suppression des envois postaux, utilisation immédiate après l'achat et, surtout, «plus besoin d'apposer une carte de stationnement physique derrière le pare-brise». Le contrôle s'effectue par la lecture de la plaque d'immatriculation.

L'Inspection de police traitant les dossiers du lundi au vendredi durant les heures de bureau, il est recommandé de déposer les demandes à l'avance. La Ville de Bienne fait toutefois le choix de maintenir la mixité de ses services en proposant «côte à côte une solution numérique et une offre classique». Les entreprises qui le souhaitent peuvent continuer de retirer leurs titres en personne au guichet de la rue du Chantier 8. Cette démarche physique reste d'ailleurs obligatoire pour les abonnements à l'année, car «les cartes annuelles ne sont toujours pas disponibles en ligne». De plus, le service numérique est réservé aux véhicules inscrits comme utilitaires et chaque achat ne peut couvrir qu'un seul et unique numéro d'immatriculation.

Sur les routes, les règles de circulation restent strictes et identiques. Le communiqué rappelle que «les dispositions en vigueur concernant l'utilisation des cartes de stationnement et les règles de stationnement ne changent pas». Les places de stationnement marquées en jaune restent réservées aux entreprises des arts et métiers pour des interventions de courte durée, limitées à un maximum de trois heures.

Les détails de leurs emplacements ainsi que les formulaires requis demeurent accessibles sur le site internet de la Ville de Bienne. c-dlg